



PRÉFET DE LA MAYENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Laval, le 7 décembre 2022

BILAN OPÉRATION NATIONALE D'ABANDON SIMPLIFIÉ D'ARMES À L'ÉTAT EN MAYENNE

L'opération nationale d'abandon simplifié d'armes à feu s'est déroulée en Mayenne du vendredi 25 novembre au vendredi 2 décembre 2022.

Cette opération avait pour objectif de faciliter l'abandon d'armes détenues le plus souvent à la suite d'un héritage ou dans des conditions non sécurisées. Elle avait également pour objectif de poursuivre la politique de traçabilité des armes à feu en accompagnant chaque citoyen qui le souhaitait pour l'enregistrement de ses armes dans le système d'information dédié (SIA) récemment mis en place par le ministère de l'Intérieur.

Les citoyens mayennais se sont massivement déplacés dans les trois points de collecte (Laval, Mayenne et Château-Gontier-sur-Mayenne) mis en place afin d'abandonner leurs armes ou pour les régulariser auprès des agents de la préfecture présents sur ces sites.

A ce stade, sur l'ensemble du département ont été récupérées :

- en zone police : 414 armes et 1 593 munitions
- en zone gendarmerie : 812 armes et 16 791 munitions

Au total, 1 226 armes à feu ont été abandonnées en Mayenne. 92 comptes détenteurs ont été créés sur l'application SIA régularisant ainsi 205 armes.

Il est encore possible d'abandonner ses armes en contactant au préalable une brigade de gendarmerie ou le commissariat de police. La préfecture invite les détenteurs d'armes à continuer de les déclarer par l'application SIA afin de pouvoir les conserver légalement, les modules « chasseur » et « armes héritées » restant ouverts. Les modules pour les tireurs sportifs et les collectionneurs seront quant à eux accessibles respectivement dès janvier 2023 et juin 2023 sur le site du SIA.

Le service des armes de la préfecture pourra utilement apporter un appui en cas de difficulté dans l'accomplissement de ces démarches. Il peut être contacté à cette fin à l'adresse électronique : pref-armes@mayenne.gouv.fr

Cabinet du préfet

Tél. : 02 43 01 50 70/71/72

Mél. : pref-communication@mayenne.gouv.fr

Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

46 rue Mazagran
53000 LAVAL CEDEX

1/1



@Prefet53



Préfet de la Mayenne



@prefet53